

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 14 décembre 2023 à 16 h 50, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

23-12-809

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-810

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par l'assistante-greffière.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

23-12-811

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 11 décembre 2023, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville, tenue le 11 décembre 2023.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-812

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA VILLE POUR 2024

CONSIDÉRANT la présentation par le maire du budget d'opération de la Ville pour son exercice financier 2024;

EN CONSÉQUENCE, que le budget d'opération de la Ville pour son exercice financier 2024, totalisant 33 888 680 \$, soit adopté tel que présenté.

REVENUS	Ville 2023	Agglo 2023	Ville 2024	Agglo 2024
Taxes	20 061 520 \$	78 000 \$	20 559 190 \$	88 200 \$
Paiements tenant lieu de taxes	2 173 440 \$	-	2 282 250 \$	- \$
Quotes-parts	-	1 959 330 \$	- \$	2 032 410 \$
Transferts	1 299 220 \$	-	2 058 530 \$	- \$
Services rendus	1 446 740 \$	31 850 \$	1 568 910 \$	18 770 \$
Imposition de droits	637 810 \$	-	623 110 \$	- \$
Amendes et pénalités	305 500 \$	-	309 000 \$	- \$
Intérêts	228 000 \$	-	247 800 \$	- \$
Autres revenus	10 000 \$	46 040 \$	2 000 \$	38 780 \$
Sous-total des revenus :	26 162 230 \$	2 115 220 \$	27 650 790 \$	2 178 160 \$
Conciliation à des fins fiscales				
Immobilisations - amortissement	5 339 260 \$	275 620 \$	5 793 020 \$	284 200 \$
Affectations aux activités de fonctionnement	537 770 \$	-	444 870 \$	14 850 \$
TOTAL DES REVENUS	32 039 260 \$	2 390 840 \$	33 888 680 \$	2 477 210 \$
ET CONCILIATION À DES FINS FISCALES :				

CHARGES	Ville 2023	Agglo 2023	Ville 2024	Agglo 2024
Administration générale	4 377 270 \$	318 250 \$	4 737 760 \$	346 440 \$
Sécurité publique	3 664 670 \$	1 444 200 \$	3 793 530 \$	1 504 600 \$
Transport	7 383 920 \$	87 850 \$	7 938 980 \$	87 820 \$
Hygiène du milieu	6 287 480 \$	-	6 658 240 \$	- \$
Santé et bien-être	87 250 \$	78 050 \$	93 410 \$	86 550 \$
Aménagement - urbanisme et développement	1 489 130 \$	104 960 \$	1 564 950 \$	101 060 \$
Loisirs et culture	5 555 080 \$	72 910 \$	5 792 160 \$	71 640 \$
Frais de financement	1 077 790 \$	65 690 \$	1 201 820 \$	61 950 \$
Sous-total des charges :	29 922 590 \$	2 171 910 \$	31 780 850 \$	2 260 060 \$
Conciliation à des fins fiscales				
Financement - remboursement de la dette à long terme	1 815 390 \$	197 100 \$	1 816 900 \$	188 700 \$
Affectations				
Transferts aux activités d'investissement	-	-	-	-
Remboursement – fonds de roulement	301 280 \$	21 830 \$	290 930 \$	28 450 \$
Fonds réservés – carrières et sablières	-	-	-	-
TOTAL DES CHARGES	32 039 260 \$	2 390 840 \$	33 888 680 \$	2 477 210 \$
ET CONCILIATION À DES FINS FISCALES :				

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-813

**ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
DE LA VILLE POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026**

Que le Conseil municipal adopte, selon les objets, montants et modalités du projet déposé, son programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les années 2024, 2025 et 2026 pour la somme totale de 60 421 550 \$ répartie annuellement comme suit :

Pour l'année 2024 : 20 375 150 \$;

Pour l'année 2025 : 19 329 900 \$;

Pour l'année 2026 : 20 716 500 \$.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

23-12-814

LEVÉE DE LA SÉANCE

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire